

Plan de sobriété énergétique

Charte d'engagements

Domaines skiables

6 octobre 2022



Les engagements des professionnels des domaines skiables



Dans les domaines du ski

- ✓ Former les conducteurs de remontées mécaniques à **l'éco-conduite**
- ✓ **Adapter la vitesse des télésièges et des télécabines** à la fréquentation
- ✓ **Mettre à l'arrêt des remontées mécaniques redondantes** en dehors des périodes de forte fréquentation
- ✓ Mesurer les hauteurs de neige afin d'**adapter précisément la production au besoin**
- ✓ **Remplacer les équipements les plus anciens** par du matériel à meilleure performance énergétique et environnementale
- ✓ Installer de **nouvelles capacités de production électrique** dans le périmètre du domaine skiable et espaces attenants (parkings) : **micro-centrales hydroélectriques** dans les réseaux de neige de culture existants, **panneaux photovoltaïques**, etc.



Dans les locaux tertiaires

- ✓ Rationnaliser les éclairages
- ✓ Définir des **règles d'utilisation du chauffage**
- ✓ **Améliorer l'isolation des bâtiments**